• Municipalité de •
Saint-André-Avellin

DEMANDE DE PERMIS

NOUVELLE CONSTRUCTION

(Coût du permis : 100 $ validité : 24 mois)

1. Demandeur et emplacement de la construction

Nom du demandeur		N° de téléphone
N° civique	Nom de la rue	Code postal
Courriel :		

2. Entrepreneur

Travaux réalisés par le demandeur (cocher) ? ___ Oui ___ Non (Remplir la partie ci-dessous)

Nom de l'entreprise réalisant les travaux		N° de téléphone
N° civique	Nom de la rue	Code postal

3. Description du projet

Décrivez votre projet ci-dessous. La description doit préciser le type de fondation, le type de matériaux utilisés pour le toit et le revêtement extérieur, le nombre et le type de fenêtres, le nombre de portes ainsi que le revêtement utilisé pour la finition intérieure.

Description

Tous les documents suivants doivent être fournis lors de votre visite au Service d'urbanisme pour l'obtention de votre permis de construction

- Plan projet d'implantation émis par un arpenteur-géomètre
- Plans et devis de la nouvelle construction
- Étude d'installation septique par un technologue, si hors du périmètre urbain (coût du permis : 75 $)
- Étude de captage des eaux par un technologue, si hors du périmètre urbain (coût du permis : 35 $)

Valeur déclarée des travaux : _____$

Veuillez noter que d'autres documents peuvent être requis, dépendamment de l'emplacement de votre construction. L'analyse de votre dossier peut nécessiter jusqu'à une dizaine de jours ouvrables.

NOTE : Si vous êtes propriétaire dans le secteur urbain, en bordure des rues Principale, Saint-André et Sainte-Julie Est, certaines demandes de rénovations extérieures doivent être soumises au **PIIA** pour approbation. Informez-vous auprès du Service d'urbanisme de la Municipalité pour savoir si les travaux doivent passer par ce processus.